



## Procès-Verbal du conseil d'administration

Séance du 29 juin 2020

Membres présents : M. DAVID - M. JONVEL - M. COSTARD - Mme MERCIER - Mme GUERIN - M. ROUILLE - M. GUEMAS – M. LE FLOCH – Mme CONNAN - M. BARON – M. CHATTON - M. GROSSET - Mme TREHOREL PLEINCHE – Mme BELTRAN – Mme CLEMENT – Mme HOUZE - Mme DEMIRASAL - Mme CARLIER - Mme MENARD.

Membres absents excusés : Mme BOSCHER - M. PRIGENT - M. BOURRY – Mme NICOLAS - M. BALAN - Mme LEMORDANT - M. BRIEND - M. MAHE - M. LE BRIAND - Mme PINOCHET - Mme THORON.

### *Ordre du jour*

#### **1. Domaine administratif**

- 1.1. Approbation de l'ordre du jour.
- 1.2. Désignation du secrétaire de séance.
- 1.3. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 26 mai 2020.

#### **2. Vie scolaire et pédagogique**

- 2.1. Calendrier fin d'année scolaire (info)
- 2.2. Répartition DGH : rentrée scolaire septembre 2020 (vote)
- 2.3. Projet résidence d'artiste (vote)
- 2.4. Création option théâtre (vote)
- 2.5. Calendrier rentrée scolaire (info)

#### **3. Domaine financier**

- 3.1. Vote tarif vente ouvrage SEGPA (vote)
- 3.2. Ventilation de la dotation des crédits globalisés et des fonds sociaux (vote)
- 3.3. Principe des voyages année scolaire 2020/2021 (vote)
- 3.4. Prélèvements sur le fonds de roulement (vote)
- 3.5. Décision Budgétaire Modificative suite prélèvements (vote)
- 3.6. Proposition de désaffectation des biens de l'ancien collège Gustave TERY (vote)
- 3.7. Prise en charge des reliquats des frais scolaires par les fonds sociaux (vote)

#### **4. Questions diverses**

Le quorum est atteint. Le principal ouvre la séance à 17h40.

## **1. Domaine administratif**

### 1.1 Approbation de l'ordre du jour.

Le point 3.2 est annulé car nous n'avons pas reçu les notifications des dotations.

Il est ajouté au point 4 les questions suivantes :

- ✚ semestrialisation de l'année scolaire.
- ✚ sollicitation équipements informatiques élèves et enseignants pendant le confinement
- ✚ pourquoi avoir communiqué sur la reprise du 22 juin avant la sortie du nouveau protocole sanitaire?
- ✚ pourquoi tous les élèves du collège n'ont pas pu être accueillis comme annoncé par le président et indiqué sur le site du Ministère ?
- ✚ combien d'élèves ont intégré les effectifs après le 22 juin?
- ✚ les programmes sont-ils terminés?
- ✚ des remises à niveau sont-elles prévues?
- ✚ la décision de ne plus mettre de mises en gardes, encouragements ou félicitations est-elle propre au collège ou à plus grande échelle?
- ✚ les parents aimeraient en savoir plus sur l'aménagement des voies d'accès suite à la réunion du 2 mars.

### 1.2 Désignation du secrétaire de séance.

Mme DEMIRASAL est désignée secrétaire de séance.

### 1.3 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 26 mai 2020.

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 26 mai 2020 est adopté.

## **2. Vie scolaire et pédagogique**

### 2.1 Calendrier fin d'année scolaire

Les cours se terminent mardi 30 juin au soir et les journées de mercredi 01/07, jeudi 02/07 et vendredi 03/07 seront consacrées avec l'ensemble des équipes pédagogiques et éducatives à la préparation de la rentrée scolaire de septembre : composition des classes, bilan du confinement et perspectives de reprise, projets année scolaire 2020/2021, conseils d'enseignement,...

L'établissement sera fermé le vendredi 10 juillet au soir

### 2.2 Répartition DGH : rentrée scolaire septembre 2020

Le Principal annonce la création d'une septième classe au niveau 4<sup>ème</sup> alors que la situation départementale est tendue : beaucoup de collèges ont demandé des ouvertures de classes mais les moyens sont limités. Cette décision est accueillie avec satisfaction mais elle comporte des

contraintes. En effet, une dotation supplémentaire de 26h seulement est affectée à l'établissement correspondant aux heures obligatoires d'enseignement pour une classe de 4<sup>ème</sup> mais la part d'autonomie de 3h par division au titre de l'accompagnement n'a pas été attribuée. D'autre part, cet abondement de 26h se répartit en 13h postes (HP) et 13 heures supplémentaires année (HSA), entraînant un fort taux d'HSA à prendre en charge par les enseignants.

Par contre, la demande d'un moyen supplémentaire de 12h pour un enseignant « habitat » à la SEGPA n'a pas reçu de réponse favorable.

Le principal détaille par niveau et par discipline les modalités de dédoublement mis en place. Pour la prochaine année scolaire, très peu de mouvements enseignants : aucun départ, ni arrivée de professeur titulaire ; seul l'arrivée d'un personnel CPE sur poste définitif est attendue.

Un personnel enseignant fait observer que le nombre très élevé d'heures supplémentaires set de plus en plus difficile à absorber.

*La répartition proposée de la DGH est adoptée à l'unanimité.*

### 2.3 Projet résidence d'artiste

Mr Le Men, professeur des écoles en classe EGPA présente l'accueil d'une artiste en résidence pour la prochaine année scolaire : Clara Luce PUEYO, photographe et documentariste. Ce projet, porté en partenariat avec l'UFFEJ (union française pour le film, éducation et jeunesse), aura pour objectif un travail autour du portrait et, en plus des interventions auprès des élèves concernés en SEGPA, s'attachera à rayonner sur l'établissement. L'artiste accueillie, en parallèle, travaillera sur son projet de spectacle « seule en scène » alliant théâtre et cinéma.

Mr Le Men présente aussi 2 projets concernant les classes SEGPA qui ont abouti lors de cette année scolaire malgré les conditions très difficiles de réalisation dues au confinement

- Une action pédagogique menée avec la photographe Marynn GALLERNE : « lectures à haute voix » en lien avec la Résistance. Ces travaux sont consultables sur le site numérique de l'établissement.
- L'élaboration d'un livre de recettes sur le thème de « la saisonnalité » réalisée en partenariat avec une association Rich'ess engagée dans le champ de l'ESS (économie sociale et solidaire) qui a permis les interventions de Mathilde LEBRETON.

*La proposition d'accueil en résidence de l'artiste Clara Luce PUEYO est adoptée à l'unanimité.*

### 2.4 Création option théâtre

Prenant appui sur l'engagement du collège depuis plusieurs années dans les pratiques théâtrales et au regard du véritable intérêt manifesté par les élèves inscrits dans les ateliers de pratique proposés sur le temps méridien (+de 80 élèves), le collège, à la demande des professeurs intervenant dans cette discipline artistique, a étudié la possibilité de mise en place d'un dispositif durable permettant d'enseigner et de faire pratiquer le théâtre à un certain nombre d'élèves motivés.

Le choix est fait de proposer la création d'une option facultative théâtre en classe de 4<sup>ème</sup> afin de valoriser les pratiques artistiques et culturelles dans l'établissement, d'œuvrer pour la démocratisation en diversifiant le profil des élèves recrutés, de raccrocher des élèves fragiles en développant leurs talents et favorisant leur épanouissement.

Le projet pédagogique de cette section s'articule autour des objectifs du parcours d'éducation artistique et culturelle : pratiquer une discipline artistique, rencontrer des artistes et fréquenter des structures culturelles, développer des connaissances et des compétences, organiser des restitutions d'atelier.

Cette option s'inscrira dans le cadre d'un partenariat avec une scène locale « le quai des rêves » de Lamballe et en lien avec les acteurs de territoire (municipalité et communauté d'agglomération).

Mr Grosset, professeur intervenant dans le dispositif, précise que l'option a vocation à rayonner dans l'établissement et insiste sur le côté non élitiste de la démarche. Il informe que la section aura une « marraine » la comédienne Paule Vernin, qui a d'ailleurs accompagné, pendant la période de confinement, un travail de création théâtrale à distance avec des élèves motivés de l'atelier.

Pour cette 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement, les élèves candidats à l'option déposeront une lettre de motivation.

*La proposition de création d'une option facultative théâtre est adoptée à l'unanimité.*

## 2.5 Calendrier rentrée scolaire

Le collège sera ouvert le mardi 25/08 à partir de 9h.

La pré-rentrée des personnels enseignants et d'éducation aura lieu le lundi 31/08 à partir 9h.

La rentrée des classes de 6<sup>ème</sup> s'effectuera le mardi 01/09.

La rentrée des autres niveaux de classe se déroulera le mercredi 02/09.

## 3. Domaine financier

### 3.1 Vote tarif vente ouvrage SEGPA

Il est proposé le tarif de 10 euros pour l'ouvrage réalisé par les élèves de SEGPA dans le cadre du projet « mon ESS à l'école ». Un parent demande si l'établissement fera des bénéfices. La réponse est négative car le coût de revient est quasiment identique au tarif proposé. Par ailleurs, il est offert un ouvrage aux participants.

Tarif adopté par le CA.

### 3.2 Ventilation de la dotation des crédits globalisés et des fonds sociaux

Point annulé car non réception des notifications des dotations.

### 3.3 Principe des voyages année scolaire 2020/2021

Le vote du principe des voyages pour la prochaine année scolaire permet d'autoriser l'établissement à entamer les démarches administratives pour préparer les séjours proposés. A ce titre, pour l'année scolaire 2020/2021, il est proposé :

- un séjour à Brocéliande pour les classes de 6<sup>ème</sup>,
- un séjour en Grande Bretagne pour les classes de 4<sup>ème</sup>,
- un séjour en Espagne pour les classes de 4<sup>ème</sup>,
- un séjour à Arreau pour les classes de 4<sup>ème</sup> 5<sup>ème</sup> 6<sup>ème</sup> SEGPA,
- un séjour à Bennières pour les classes de 3<sup>ème</sup> SEGPA,
- un séjour échange en Allemagne pour les classes de 3<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup>

### 3.4 Prélèvements sur le fonds de roulement

Le fonds de roulement au 01.01.2020 s'élève à 122 919,67 €.

Prélèvements effectués sur le budget 2020 : 4 213,25 € pour la part des accompagnateurs aux différents voyages scolaires. Il reste au 29 juin 2020 : 118 706,42 €.

Il est proposé les prélèvements suivants :

- 2 500,00 € pour l'achat et la mise en place de rideaux pour la salle polyvalente.
- 1 400,00 € pour l'achat d'un chariot à niveau constant en cuisine (service Opérations En Capital).
- 2 000,00 € pour le renouvellement de matériel de cuisine.
- 2 500,00 € pour l'achat de matériels d'entretien pour les agents (aspirateurs, chariot de ménage avec tous les accessoires).
- 5 000,00 € pour les achats liés à la crise sanitaire « COVID 19 ».

Total des prélèvements : 13 400,00 € validé par les membres du CA.

### 3.5 Décision Budgétaire Modificative suite prélèvements

Le CA valide la DBM n° 5 relative aux prélèvements autorisés.

### 3.6 Proposition de désaffectation des biens de l'ancien collège Gustave TERY

Afin de pouvoir sortir des écritures comptables les matériels de l'ancien collège Gustave TERY, il est proposé de valider la demande de désaffectation de tous les biens de l'ancien établissement.

Sollicitation validée par le CA.

### 3.7 Prise en charge des reliquats des frais scolaires par les fonds sociaux.

A titre exceptionnel et dérogatoire à la délibération n°30 du 26/05/20 relative aux critères d'attribution des Fonds sociaux, il est proposé la prise en charge de reliquats de demi-pension de l'année scolaire 2019/2020 par les crédits Fonds sociaux, et ce suite aux difficultés financières rencontrées par certaines familles à la suite de la crise sanitaire de la covid-19. Cette démarche concerne environ 200 familles.

## 4 Questions diverses

### **semestrialisation de l'année scolaire**

Il est soumis à la réflexion des équipes pédagogiques et éducatives une nouvelle modalité d'organisation calendaire : le découpage en semestres. Cette réflexion part de certains constats : L'évaluation des compétences et des connaissances des élèves est souvent stressante, complexe, du fait de trimestres parfois courts, coupés par les vacances. Ce découpage entraîne densité et intensité des contrôles sur certaines périodes (juste avant les conseils de classe par exemple). De plus,

certaines évaluations décisives ne reflètent pas toujours le niveau de l'élève. Ainsi, l'échec ou la réussite à un contrôle peut trahir la situation réelle de l'élève.

Il est à noter la difficulté pour certaines disciplines, ayant un volume horaire réduit, à réaliser suffisamment d'évaluations pour établir un bilan significatif.

La semestrialisation permettrait de diminuer l'angoisse et la pression face aux contrôles et aux notes pour un meilleur étalement.

Cette périodicité favoriserait aussi un accompagnement plus efficace des élèves en difficulté. En effet, la mise en place de conseils de mi-semestre (sous forme de conseils de professeurs) offrirait l'occasion de repérer, d'identifier les besoins des élèves fragiles, de fixer les modalités d'accompagnement et de rencontrer les parents rapidement pour les associer aux modalités de remédiation dans le cadre de rendez-vous individualisés.

Un sondage a été réalisé auprès des enseignants, ce sondage répondu à 90% montre que 70% des enseignants sont favorables à la semestrialisation, 12% y sont opposés et 18% sont sans opinion.

La réflexion sera partagée avec les équipes pédagogiques pendant les journées de préparation à la prochaine année scolaire.

#### **✚ sollicitation équipements informatiques élèves et enseignants pendant le confinement**

Les enseignants indiquent que les conditions de travail ont été compliquées pour tout le monde lors de la crise sanitaire, pour les élèves comme pour les enseignants. A aucun moment la question de l'utilisation du matériel informatique et téléphonie personnels n'a été évoqué. Les enseignants ont été beaucoup sollicités par téléphone, notamment en ce qui concerne les choix d'orientation pour les élèves de 3<sup>e</sup>. Les élèves n'ont pas tous la même situation matérielle et pour certains il a été difficile de garder le lien avec l'enseignement.

- ✚ pourquoi avoir communiqué sur la reprise du 22 juin avant la sortie du nouveau protocole sanitaire?**
- ✚ pourquoi tous les élèves du collège n'ont pas pu être accueillis comme annoncé par le président et indiqué sur le site du Ministère ?**
- ✚ combien d'élèves ont intégré les effectifs après le 22 juin?**
- ✚ les programmes sont-ils terminés?**
- ✚ des remises à niveau sont-elles prévues?**

Le chef d'établissement : Depuis le début du confinement, nous avons choisi de communiquer en totale clarté et suffisamment tôt pour que les membres de la communauté éducative puissent prendre leurs dispositions (parents, professeurs, personnels).

Selon ce principe, nous avons décidé du maintien du fonctionnement au collège, le mardi 16 juin, selon l'organisation qui était déjà en place, en accueillant un nombre plus important d'élèves.

Certes le nouveau protocole assouplissait certaines règles mais il maintenait certains impératifs contraignants nous interdisant d'accueillir tous les élèves en même temps et de reprendre les emplois du temps initiaux du début d'année. Exemple : maintien d'une distanciation sociale d'1 mètre, maintien strict des règles pour éviter le brassage d'élèves de classes différentes, maintien des gestes barrière, règles de passage et d'accueil à la demi-pension.

Depuis le début de la crise nous avons privilégié l'anticipation et la clarté, ainsi que le partage des consignes et informations qui évoluaient sans cesse. Cette stratégie a par ailleurs été appliquée par la majorité des établissements qui ont privilégié une approche pragmatique, soucieuse d'exigences sanitaires pérennes et lisibles plutôt que des solutions évolutives, difficiles à mettre en œuvre mais relayées médiatiquement ; ce qui complique la compréhension par les parents.

En ce qui concerne la décision datant du mardi 16 juin, nous disposions d'une fiche opérationnelle rectorale COVID décrivant les dispositifs que nous avons mis en place.

Au total nous aurons accueilli 75% de l'effectif, au rythme à la fin de près de 220 élèves par jour.

En ce qui concerne la question de la fin des programmes, le chef d'établissement indique qu'il est en attente des consignes officielles du ministre. Les enseignants indiquent que le mois de septembre sera sûrement une période de transition afin de faire un bilan des acquis des élèves pour de proposer un accompagnement personnalisé. Le ministre lui-même a indiqué que les programmes ne seraient pas terminés. La rentrée de septembre sera forcément pleine d'incertitudes. La différence entre élèves s'est creusée pendant cette crise sanitaire, en raison des disparités d'accès à internet par exemple ou de l'impossibilité pour certains parents de suivre/superviser tout le travail de leur enfant. On a pu constater un abandon progressif dans presque tous les collèges.

#### **✚ la décision de ne plus mettre de mises en gardes, encouragements ou félicitations est-elle propre au collège ou à plus grande échelle?**

Le chef d'établissement indique que cette pratique est abandonnée de plus en plus dans les établissements. En effet les comparaisons entre élèves sont compliquées et aboutissent à des discussions parfois sans fin en conseil de classe. Ce dispositif n'a pas prouvé son efficacité. L'appréciation littérale de l'enseignant est maintenue par discipline et pourra de façon explicite féliciter, encourager ou mettre en garde l'élève sans lui attribuer officiellement des distinctions ou avertissements.

✚ les parents aimeraient en savoir plus sur l'aménagement des voies d'accès suite à la réunion du 2 mars.

---

Le second courrier envoyé à la mairie le 30 mars n'a pas eu de réponse. La nouvelle Municipalité élue sera de nouveau sollicitée prochainement sur cette question.

**Fin du CA à 19h20.**

**Le Président de séance**

Jean-François DAVID



**Le secrétaire de séance**

Mme DEMIRASAL

